

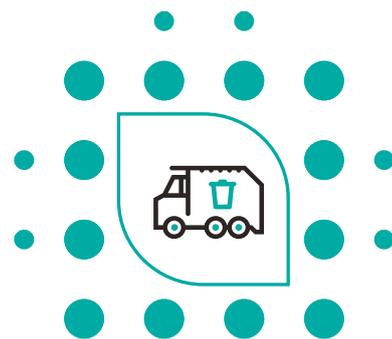
Observatoire  
Déchets  
Économie  
Circulaire

SRADDET

Centre-Val de Loire

LA RÉGION

360°



# ÉTAT DES LIEUX DE LA GESTION DES DÉCHETS MÉNAGERS ET ASSIMILÉS

EN RÉGION CENTRE-VAL DE LOIRE

# Synthèse

mai 2021

Données  
2019



Cette synthèse présente les principaux enseignements des enquêtes collecte et traitement "ITOM<sup>(1)</sup>" réalisées en 2020 pour l'année 2019 par l'Ademe et l'observatoire régional Centre-Val de Loire. Le rapport complet, qui propose notamment des analyses par département, est accessible à tous.

Retrouvez les informations sur : [www.centre-valde Loire.fr](http://www.centre-valde Loire.fr)



## Organisation du service public

Au 31 décembre 2019, sur le territoire Centre-Val de Loire, il y avait :



**65 EPCI**  
à compétence Collecte,  
dont 7 EPCI interrégionaux.



**52 EPCI**  
à compétence Traitement,  
dont 5 EPCI interrégionaux.

## Les Déchets Ménagers et Assimilés (DMA)

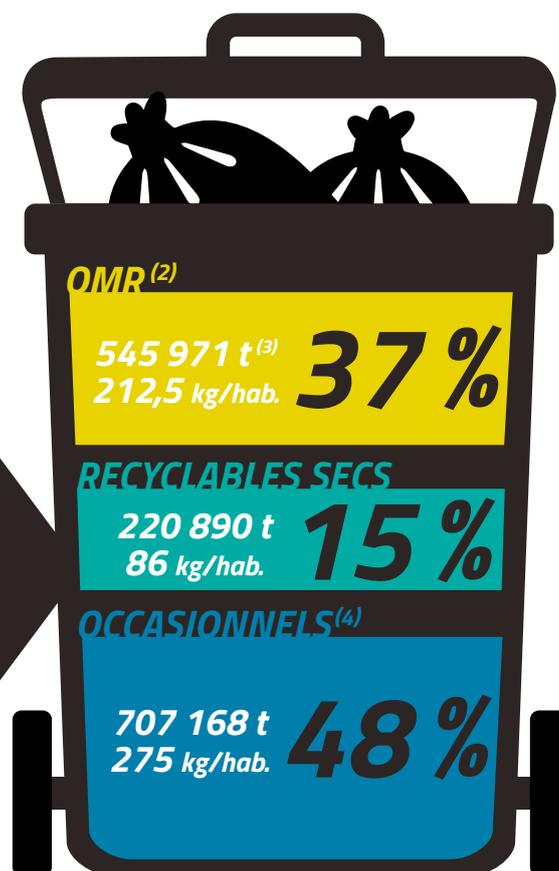
En 2019, 1,47 millions de tonnes de déchets ménagers et assimilés (DMA) ont été collectées en région Centre-Val de Loire, soit une production de 573,5 kg par habitant et par an, contre 580 kg/hab./an en 2017 sur le territoire national (Source : ADEME MODECOM<sup>TM</sup> 2017).

En quatre ans, la production de DMA a augmenté d'environ 4 % sur le territoire régional.

Par ailleurs, en 2019, 9 % de la population régionale (225 000 personnes) étaient concernés par un mode incitatif de financement, soit une augmentation de 3 % par rapport à 2015.

### Ventilation des tonnages régionaux de DMA par type en 2019

**1 474 029 t**  
de déchets ménagers  
et assimilés collectées  
en région Centre-  
Val de Loire, soit  
**573,5 kg/hab.**



1. Installations de Traitement des Ordures Ménagères.

2. Ordures ménagères résiduelles.

3. Dont 1 518 t de biodéchets collectés séparément.

4. Déchets provenant de l'activité domestique des ménages qui, en raison de leur volume ou de leur poids, ne peuvent être pris en compte par la collecte usuelle des ordures ménagères et nécessitent un mode de gestion particulier.

## Déchets collectés en 2019 (en kg/hab./an)

TYPOLOGIE DE DÉCHETS	ANNÉE DE RÉFÉRENCE	RATIO DE DÉCHETS COLLECTÉS			
		Centre-Val de Loire (en kg/hab./an)	Évolution 2015-2019 en Centre-Val de Loire (en %)	National (en kg/hab./an)	Évolution 2015-2019 au National (en %)
DÉCHETS MÉNAGERS ET ASSIMILÉS	2015	552	↗ 4	525	↗ 10
	2019	573,5		580	
ORDURES MÉNAGÈRES RÉSIDUELLES	2015	218	↘ 3	256	↘ 1
	2019	212		254	
EMBALLAGES (HORS VERRE) ET PAPIERS GRAPHIQUES	2015	50	↗ 3	45	↗ 4
	2019	51,5		47	
EMBALLAGES EN VERRE	2015	32	↗ 8	28	↗ 4
	2019	34,5		29	
DÉCHETS COLLECTÉS EN DÉCHÈTERIES	2015	235	↗ 10	178	↗ 19
	2019	258		223	

(Source : Observatoire déchets-économie circulaire Centre-Val de Loire)

## Zoom sur les différentes collectes

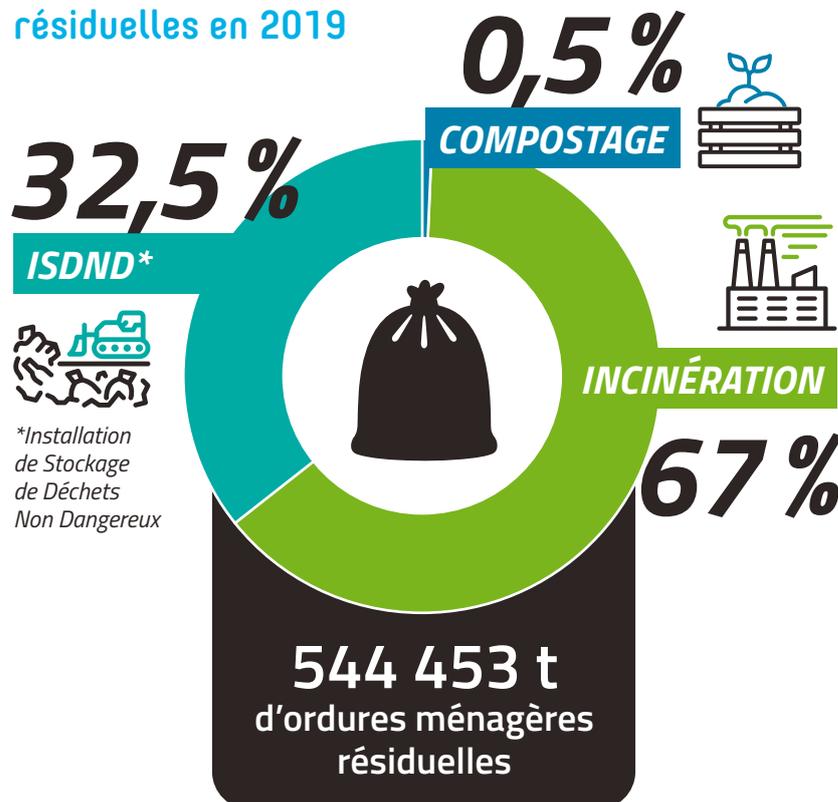
### Les Ordures Ménagères Résiduelles

En 2019, 544 453 tonnes d'ordures ménagères résiduelles ont été collectées en région Centre-Val de Loire avec un ratio en kg/hab. inférieur au ratio de collecte nationale.

Ces OMR sont majoritairement envoyées vers des Unités d'Incineration d'Ordures Ménagères (UIOM) pour y être valorisées énergétiquement.

Par ailleurs, la région a traité 166 822 tonnes d'OMR venues d'autres régions (principalement Nouvelle Aquitaine et Ile de France) et en a exporté 9 834 tonnes.

### Destinations de traitement effectif des Ordures ménagères résiduelles en 2019

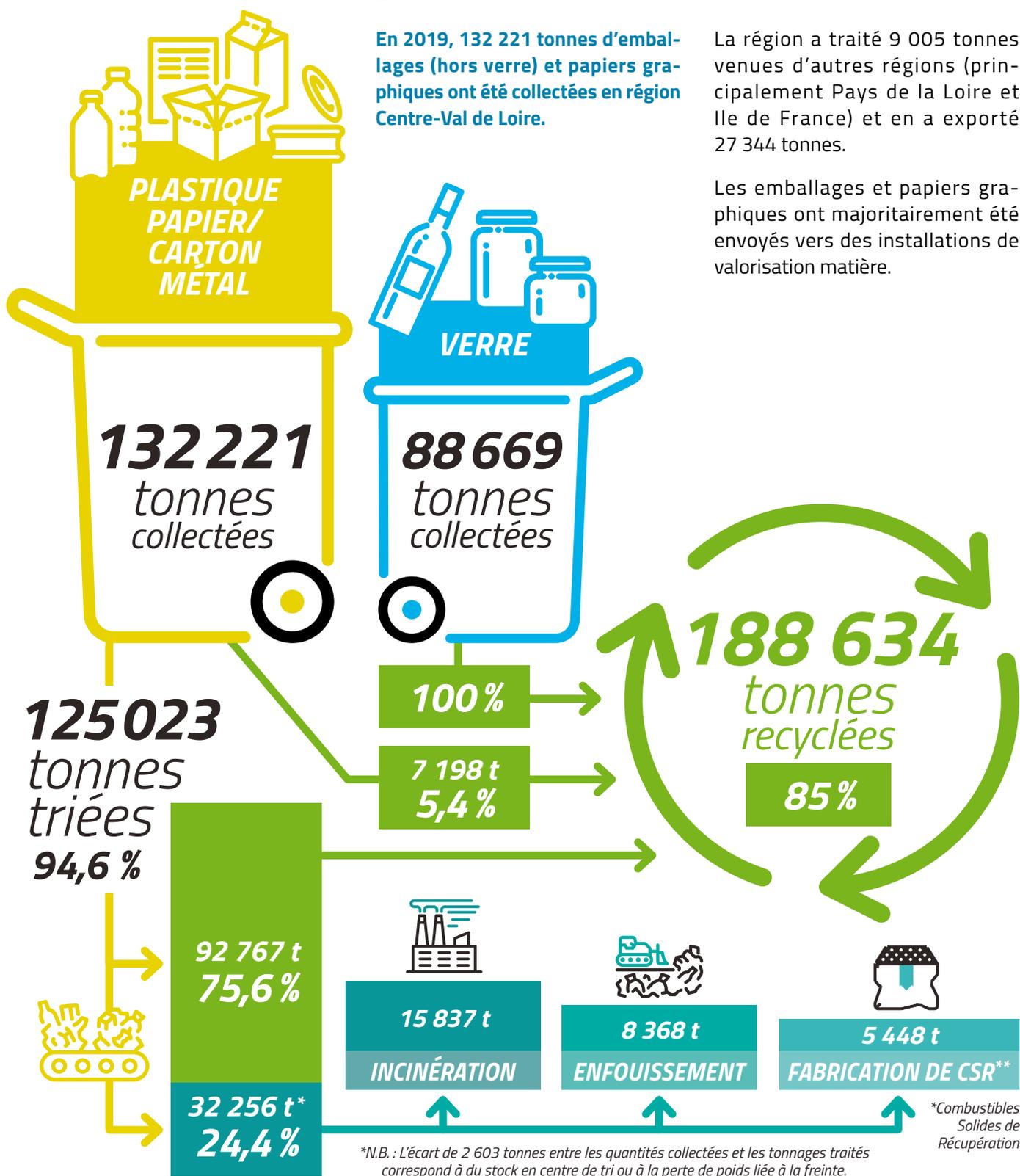


## Les collectes sélectives

En 2019, 132 221 tonnes d'emballages (hors verre) et papiers graphiques ont été collectées en région Centre-Val de Loire.

La région a traité 9 005 tonnes venues d'autres régions (principalement Pays de la Loire et Ile de France) et en a exporté 27 344 tonnes.

Les emballages et papiers graphiques ont majoritairement été envoyés vers des installations de valorisation matière.

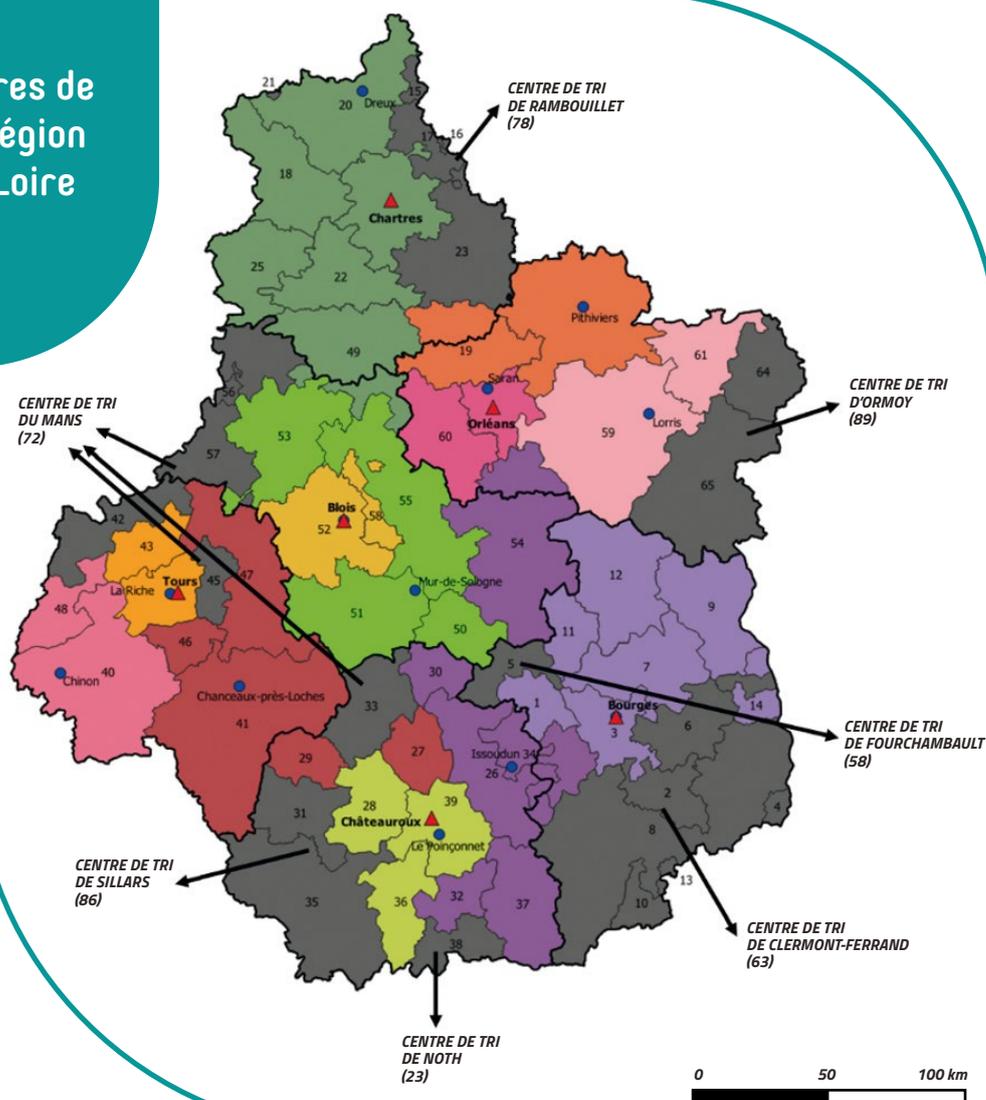


En 2019, 88 670 tonnes d'emballages en verre ont été collectées en région Centre-Val de Loire.

Les quantités collectées varient en fonction des typologies de territoire et sont collectées pour l'essentiel en

point d'apport volontaire. Les performances régionales sont supérieures à la moyenne nationale, avec une progression également supérieure. Les gisements sont entièrement traités hors région.

## Carte des centres de tri DMA de la région Centre-Val de Loire et leur zone de chalandise



\*Observatoire "Déchets - Économie circulaire" en région Centre-Val de Loire. Mars 2021.

La loi de Transition Énergétique pour la Croissance Verte (LTECV) prévoit une extension des consignes de tri à l'ensemble des emballages plastiques (pots, barquettes, films) sur l'ensemble du territoire national avant 2022.

L'introduction de ces nouveaux emballages aura des impacts significatifs sur les collectes (augmentation des tonnages) et sur les centres de tri qui doivent s'adapter à l'arrivée de flux plus conséquents et variés.

Au 31/12/2019, trois EPCI avaient mis en place l'extension des consignes de tri sur leur territoire.

## Les biodéchets

En 2019, 1 518 tonnes de biodéchets (hors déchets verts seuls) ont été collectées en région Centre-Val de Loire. La collecte séparée des biodéchets a concerné en 2019 seulement 4 collectivités.

70 % des EPCI ayant la compétence collecte ont mené des actions de promotion du compostage domestique individuel, représentant 13 % de la population. Les opérations de compostage de quartier ou en pied d'immeubles se multiplient sur le territoire (13 EPCI). Les gisements ont été valorisés à 100 %, soit en plateforme de compostage, soit en site de méthanisation, localement.

## Les déchets occasionnels

En 2019, le territoire régional compte 252 déchetterie, soit une moyenne d'une déchetterie pour 10 196 habitants, contre 14 532 à l'échelle nationale.

En 2019, 36 453 tonnes de déchets verts ménagers ont été collectées hors déchèteries en région Centre-Val de Loire au sein de 12 EPCI.

664 205 tonnes de déchets ont été collectées en déchèteries. Le flux

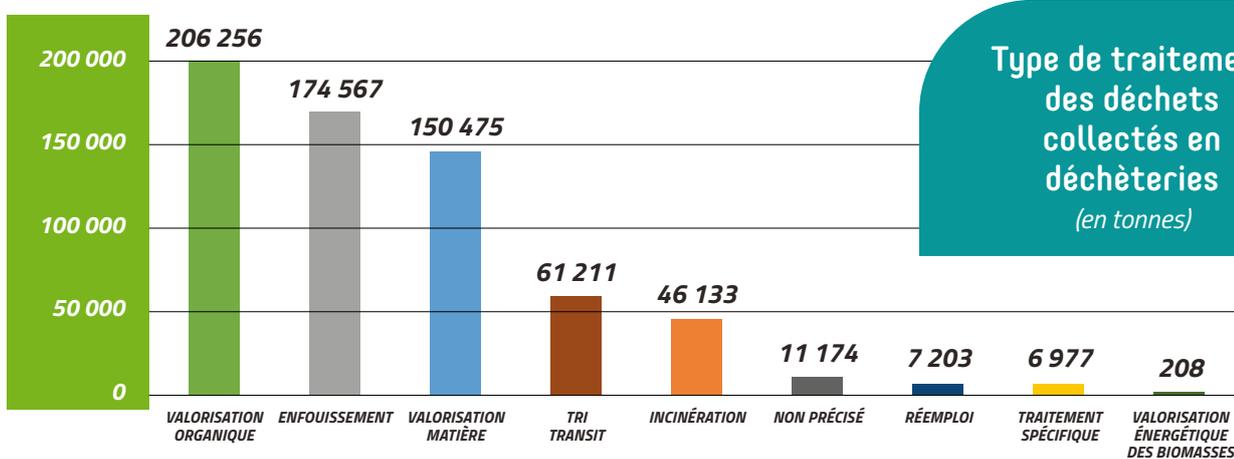
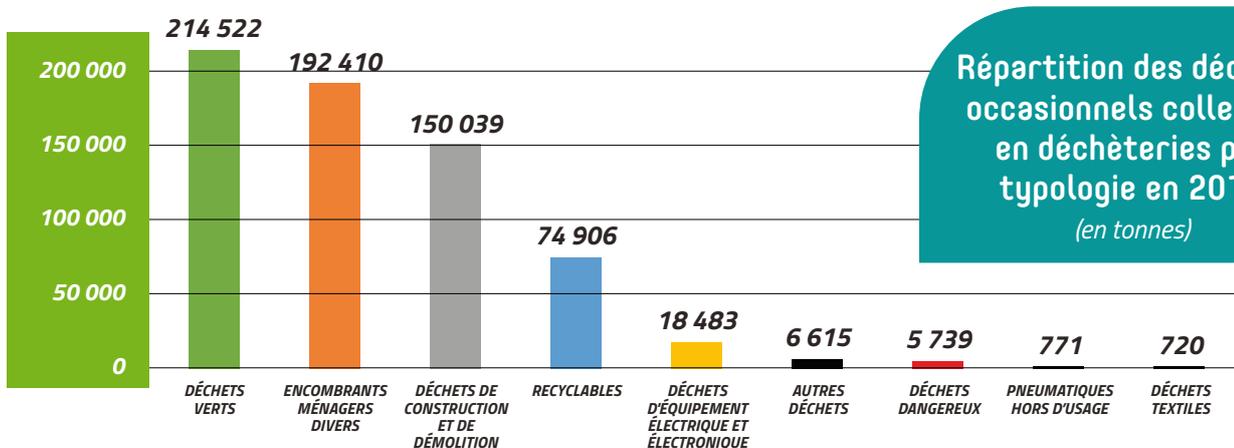
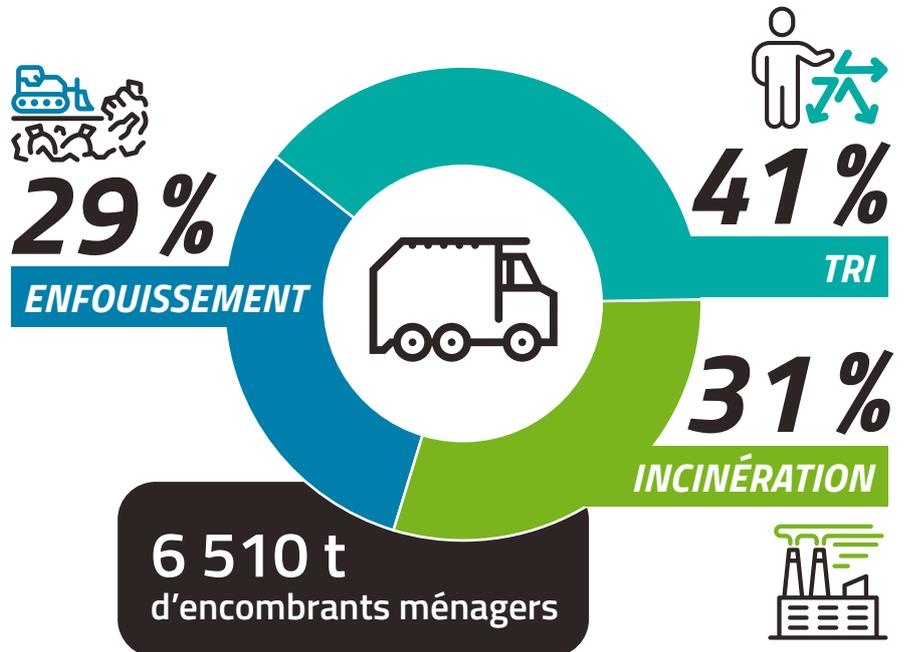
spécifique "Déchets amiantés" est accepté sur 8 sites. Parmi les déchets collectés, 60 % ont fait l'objet d'une valorisation, 26 % ont été enfouis et 9 % ont fait l'objet d'un transit ou d'un tri supplémentaire.

## Premières destinations des encombrants collectés hors déchetterie en 2019

En 2019, 6 510 tonnes d'encombrants ménagers divers ont été collectées en région Centre-Val de Loire.

Ramené à la population régionale, cela correspond à un ratio de 2,5kg/hab./an, très inférieur au ratio national de 8,9 kg/hab./an.

(Source : ADEME MODECOM 2017).

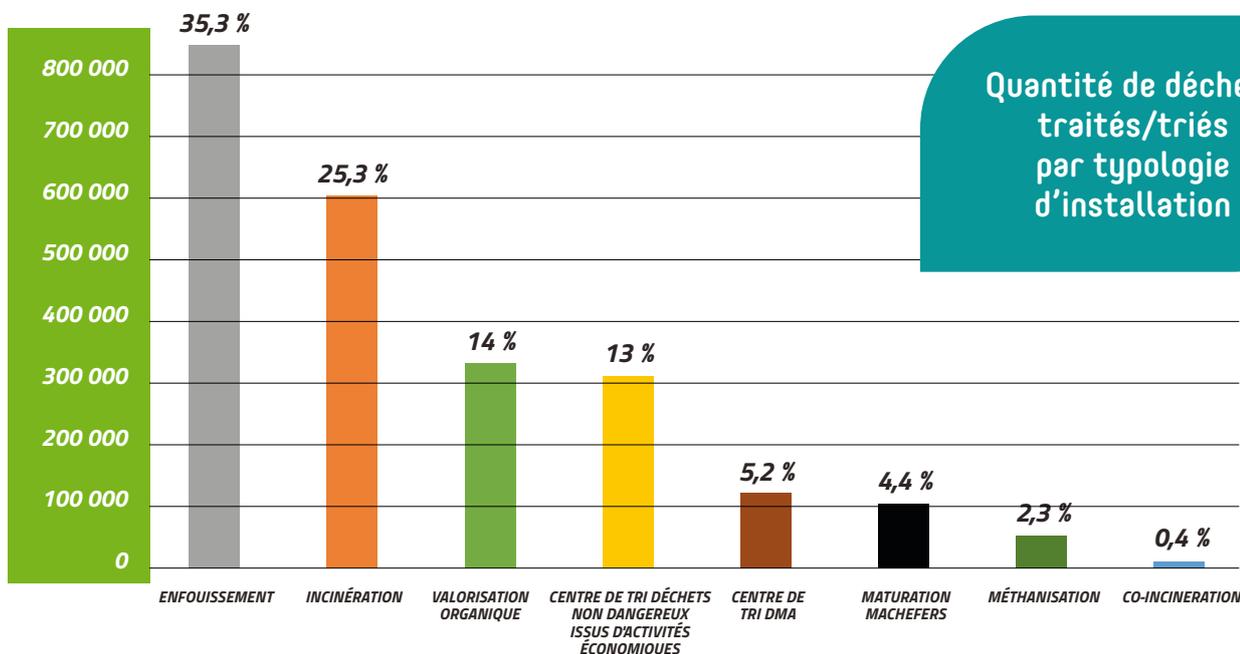


\*Observatoire "Déchets - Économie circulaire" en région Centre-Val de Loire. Mars 2021.

# Installations de traitement

En 2019, 848 042 tonnes de déchets non dangereux ont été enfouies et 607 000 tonnes incinérées.

390 262 tonnes de déchets ont également été traitées sur les installations de compostage et méthanisation en vue d'une valorisation organique.

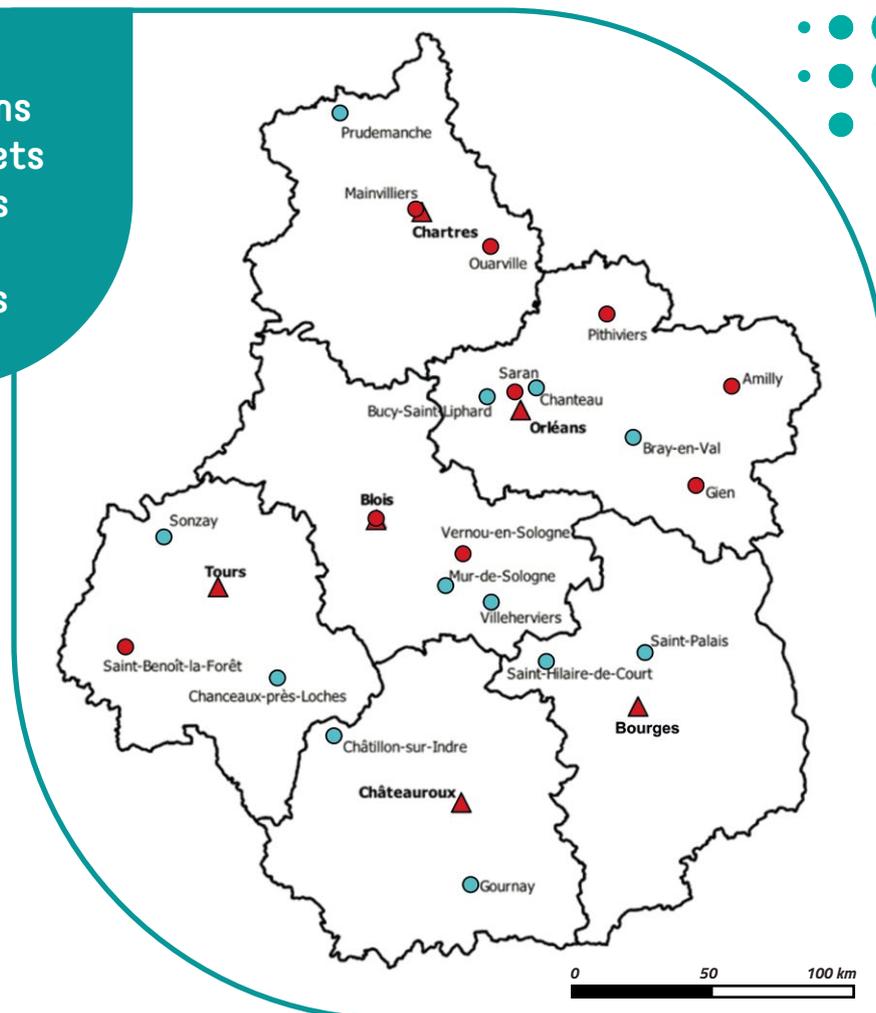


Quantité de déchets traités/triés par typologie d'installation

## Carte des Installations de Stockage de Déchets Non Dangereux et des Unités d'Incinération d'Ordures Ménagères

- DÉPARTEMENT
- ▲ PRÉFECTURE
- INSTALLATION DE STOCKAGE DE DÉCHETS NON DANGEREUX
- UNITÉ D'INCINÉRATION D'ORDURES MÉNAGÈRES

Parmi les installations de traitement en activité, la région Centre-Val de Loire compte 12 installations de stockage de déchets non dangereux et 9 Unités d'Incinération d'Ordures Ménagères.



\*Observatoire "Déchets - Économie circulaire" en région Centre-Val de Loire. Mars 2021.



## Priorités régionales

La directive européenne 2008/98/CE établit une hiérarchie de déchets au premier rang de laquelle se trouve la prévention. À travers le SRADDET, le Conseil Régional Centre-Val de Loire s'est fixé des objectifs pour réduire la production de déchets sur le territoire et augmenter la valorisation des déchets produits. Ainsi, le Conseil Régional peut être sollicité par les acteurs du territoire pour bénéficier des dispositifs d'aides mis en place. Parmi les thématiques phares, on retrouve les démarches de prévention et de sensibilisation, la promotion du réemploi, la tarification incitative, les actions particulières sur les déchets du BTP et les biodéchets et sur les trois axes de l'économie circulaire.

### Pour toute information complémentaire

**Vos contacts au Conseil régional  
Centre-Val de Loire**

**Muriel Boutin,**  
chargée de mission  
"Plan déchet"  
[muriel.boutin@centrevallde Loire.fr](mailto:muriel.boutin@centrevallde Loire.fr)

**Laure Carrère,**  
chargée de mission  
"Économie Circulaire"  
[laure.carrere@centrevallde Loire.fr](mailto:laure.carrere@centrevallde Loire.fr)